

Mise en ligne : 18 mars 2014.
Dernière modification : 25 août 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DE PLANTATIONS DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE (P.A.O.), ELOKA (CÔTE-D'IVOIRE)

Société anon., fondée le 28 juillet 1927.
À distinguer d'une société homonyme créée en 1912.

(Les Cahiers coloniaux, 5 mars 1928)

Société des plantations de l'Afrique Occidentale. — Siège social : Abidjan, Côte d'Ivoire. Bureau à Paris, 41, rue Godot-de-Mauroy. Capital : 1.000.000 de francs divisé en 2.000 actions de 500 francs chacune. Objet : exploitations agricoles et plantations à la Côte Occidentale d'Afrique. Administrateurs : MM. Albert Berton, Jules Brussel, Paul Dromel, Henri d'Eudeville, Charles Ricroch, Maurice Schreder, Pierre Thureau-Dangin, Auguste de Tessières.

1928 (déc.) : création de la Société des Plantations de Kayes-N'Di
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Plantations_de_Kayes-N_Di.pdf

LES COLONIALES
[Cie gén. de] Afrique française
(Le Journal des finances, 21 février 1930)

[...] l'Africaine française* a constitué en 1927 une autre filiale : la Société de plantations de l'Afrique occidentale, au capital de 2 millions de francs ; celle-ci avait pour objet l'exploitation agricole d'une propriété, de 195 hectares située à Eloka, cercle des Lagunes (Côte-d'Ivoire). Sur les 4.000 actions qui composaient le capital d'origine, 600 d'apport furent remises à M. de Tessières, qui appartient à un groupe important d'affaires bordelaises, les Établissements Vézia, et qui est d'ailleurs resté président du conseil d'administration de la Société de Plantations de de l'Afrique occidentale. [...]

Tout récemment, les actionnaires de l'Africaine française ont été invités à participer à l'augmentation du capital de l'autre filiale de la société, les Plantations de l'Afrique occidentale, dont le fonds social d'origine va être porté de 2 à 7 millions, par création de 10.000 actions nouvelles de 500 francs. [...]

PLANTATIONS DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE
(Le Journal des débats, 25 juillet 1930)

Les comptes de l'exercice 1929 ont été approuvés par l'assemblée ordinaire tenue le 23 juillet. Après affectation de 6.063 francs aux amortissements, le solde a été reporté à nouveau.

Société de Plantations de l'Afrique Occidentale
(*La Journée industrielle*, 21 juillet 1931)

Les comptes de l'exercice 1930 se soldent par un bénéfice net de 19.510 fr., contre 12.891 fr. pour l'exercice précédent. Compte tenu du report antérieur, le solde créditeur ressort à 122.082 francs.

Société de Plantations de l'Afrique Occidentale
(*La Journée industrielle*, 13 janvier 1933)

Une assemblée extraordinaire tenue le 11 janvier a décidé de reporter la date de clôture de l'exercice social du 31 décembre au 30 juin. En conséquence. l'exercice en cours aura une durée exceptionnelle de 18 mois.



Coll. Jacques Bobée
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Jacques_Bobee.pdf
SOCIÉTÉ DE PLANTATIONS DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE
Société anonyme
Capital social : sept millions de francs
divisé en 14.000 actions de 500 francs chacune

Droit de timbre acquitté par abonnement
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de la Côte-d'Ivoire*
du 15 septembre 1930

Statuts déposés au Greffe du Tribunal de Grand-Bassam (Côte d'Ivoire) ,
publié au *Journal officiel de la Côte-d'Ivoire*, le 30 septembre 1927
et modifiés par décisions des assemblées générales extraordinaires des 2 juillet 1928
11 octobre 1929, 11 juin 1930 et 11 janvier 1933

Siège social : ELOKA (Côte d'Ivoire)

ACTION DE CINQ CENTS FRANCS AU PORTEUR

Un administrateur (à gauche) : Édouard de Joannis ¹
Un administrateur (à droite) : Lehideux
Eloka, le 16 juin 1933.
D. et B., Paris

Société de Plantations de l'Afrique Occidentale
(*La Journée industrielle*, 22 décembre 1934)

L'assemblée ordinaire, tenue le 19 décembre, a approuvé les comptes au 30 juin 1934 se soldant par un bénéfice net de 84.343 fr. portant le total disponible à 134.000 fr. Une somme de 127.213 fr. a été portée aux amortissements.

AEC 1937/386 — Société de plantations de l'Afrique occidentale (P.A.O.),
ELOKA (Côte d'Ivoire).

Correspondant : L' Africaine française, 25, rue Godot-de-Mauroy, PARIS (9^e). — Voir notice n° 160.

Capital. — Société anon., fondée le 28 juillet 1927, 7 millions de fr. en 14.000 actions de 500 fr. dont 600 d'apport attribuées à M. de Tessières.

Objet. — Exploitation d'une propriété de 1.000 hectares située à Eloka, cercle des Lagunes (Côte d'Ivoire), plantations, cultures et tous objets s'y rapportant.

Exp.Cacao, café, kolas.

Conseil. — MM. Édouard de Joannis, présid. ; Maurice Schréder, adm.-directeur ; Albert Berton, Jules Brussel, Paul Dromel, Henri d'Eudeville, Jacques Lehideux, Pierre Lehideux, administrateurs.

PLANTATIONS DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE
(*Le Journal*, 19 octobre 1942)

Les actionnaires, réunis. récemment en assemblée ordinaire, ont approuvé les comptes de l'exercice 1940-1941 se soldant par un bénéfice net de 1.183.210 fr. sur lequel une somme de 597.160 fr. a été affectée aux amortissements. Le dividende a été fixé à 50 fr. brut par action.

La réussite individuelle
par P. G.
(*Réalités*, juin 1949)

[77] On trouve encore en Afrique des exemples de brillante réussite individuelle : planteurs, commerçants, transporteurs. Mais en raison de l'énorme immobilisation de capitaux que réclame désormais la moindre entreprise d'envergure sur le continent africain, on voit de plus en plus l'individu isolé qui tentait seul sa chance céder la place au technicien et au spécialiste venant s'intégrer dans une collectivité.

¹ Édouard de Joannis (Bilbao, 1879-Meknès, 1940) : administrateur de sociétés, déjà vu comme commissaire aux comptes, puis administrateur du Djebel-Djerissa : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Djebel_Djerissa.pdf
Successeur en 1932 de Pierre Thureau-Dangin au conseil de l'Afrique française.

DE prime abord, le continent africain paraît fait à la mesure des ambitieux. Leur appétit, leur imagination, leur activité semblent marquer les seules frontières de leur réussite. C'est un lieu commun, on l'a dit cent fois : tout est à faire en Afrique Noire. S'agit-il donc là du territoire-refuge pour l'individu, pour l'aventureux, pour le pionnier que rebutent les grandes entreprises collectives du XX^e siècle ?

J'ai en face de moi un individu type, un homme, un vrai C'est le dégoût qui l'a mené ici. Il a trente-six ans. il est ingénieur. sorti des Arts et Métiers. Un jour, il en a eu assez de n'être qu'un rouage dans une usine quelconque en France. Il a bénéficié d'une chance inouïe : il a trouvé une plantation de café et de cacao tombée à rien et qu'il fallait remonter en Côte-d'Ivoire. Il y a une dizaine d'années de [78] cela. La plantation d'Eloka est aujourd'hui à la fois la plus vaste et la plus prospère de toute la basse côte. 1.080 hectares de caféiers, 250 de cacaoyers, 15 hectares tout neufs de bananiers, sans compter les colatiers. Une usine modèle qui lave, qui dépulpe, quiessore, qui sèche, qui trie et qui ensache dix-huit heures sur vingt-quatre ; une résidence idéale, d'un confort parfait ; huit cents manœuvres « fixés » sur la plantation, six adjoints blancs (tous célibataires comme lui) ; une existence personnelle intense, un dynamisme prodigieux. Oui, j'ai devant moi, en la personne de ce [Jacques] Girard, l'incarnation même de la réussite de l'individu qui s'est rebellé contre l'engrenage et qui a gagné. C'est naturellement aussi le pire modèle, l'exemple le plus déplorable à présenter aux hommes tentés de l'imiter. Et la pire confusion qu'on puisse faire serait d'imaginer que sa réussite tient à l'endroit qui s'est offert à lui pour mener à bien sa rébellion. Il suffit de voir Girard pendant vingt-quatre heures pour admettre qu'il eût réussi aussi bien dans une entreprise de pâte à papier en Lituanie ou dans une ferme à poulets du Connecticut. Son activité est débordante, il s'est taillé un jardin à la française en acclimatant le bougainvillier en haies, il a fait pousser de la luzerne, du trèfle incarnat (pour le plaisir), acclimaté tous les légumes de France dans son potager, ressuscité une race de vaches laitières de lointaine ascendance portugaise qui s'étiolaient depuis l'époque de la traite des esclaves, enseigné la cordonnerie à ses noirs, puis la reliure afin de faire recouvrir un exemplaire du Coran auquel il tenait beaucoup (il possède à présent des centaines de volumes en plein cuir). Il a monté sa bananeraie par désœuvrement, appris les dialectes indigènes par curiosité et se fait envoyer chaque mois de France une douzaine de bouquins frais parus, par discipline personnelle. Dans un pays où l'indifférence intellectuelle est prodigieuse, [79] le dénuement spirituel profond et le manque de curiosité total, ce sont des signes qui ne trompent pas : l'homme est une sorte de phénomène.

Eh bien, ce phénomène, le mieux armé des êtres d'exception pour la réussite, n'est pas propriétaire de la plantation qui est son œuvre. Pour l'être, il eût fallu qu'il fût cinquante fois millionnaire au départ. L'eût-il été, il y a gros à parier qu'il ne serait pas venu à Eloka. Girard a beau être un autocrate, maître après Dieu sur des terres qui sans lui retomberaient probablement à rien, il n'est pourtant qu'un rouage d'une machine à investir des millions.

Je lui ai demandé :

— Mais alors, un homme seul qui voudrait se lancer dans cette aventure ?

— S'il plante du caféier, il attendra six ans avant de voir rentrer son premier centime.

Et je passe sur les années de vaches maigres qui peuvent tout justement s'entamer à ce moment. Il faut 50 millions pour faire démarrer une sérieuse plantation de café ou de cacao. Ce qui rapporte le plus et le plus vite. pour l'instant, c'est la banane. Planter 15 hectares de bananiers — c'est un minimum — coûtera, en gros, 3 millions de francs C.F.A., 6 millions de francs métropolitains. Après quoi, il faut attendre, vivre et entretenir son personnel, car le bananier demande des soins pendant un an. Au bout d'un an, si vous avez bien joué, c'est-à-dire si les cours ne se sont pas effondrés entre-temps et s'il n'a pas fait trop sec, vous ramassez 4 millions et demi de francs C.F.A. de

recette brute, en gros 2 millions net. Il ne reste plus qu'à recommencer. Si votre martingale tient, c'est-à-dire si au bout de la deuxième année il y a toujours une demande pour la banane de Côte-d'Ivoire, et s'il n'a toujours pas fait trop sec, vous êtes à flot. Le tout, c'est de jouer vos 6 millions au départ...

J'ai cherché ailleurs. Le manque de transports* est la [80] cause évidente de la semi-paralysie qui empêche les échanges interafricains. [...]

AEC 1951/430 — Société de plantations de l'Afrique occidentale (P.A.O.),
ELOKA (Côte-d'Ivoire).

Bureau de correspondance : 13, rue Drouat, PARIS (9^e) [1956/453 = Lehideux et Cie,
puis chez Thureau-Dangin, 9, rue Vaneau, PARIS (7^e)]

Capital. — Société anon., fondée le 28 juillet 1927, 7 millions de fr. C. F. A. en 14 000 act. de 500 fr. dont 600 d'apport attribuées à M. de Tessières. — Exploitation d'une propriété de 2.000 hectares située à Eloka, cercle des Lagunes (Côte-d'Ivoire), plantations, cultures (caféiers, cacaoyers, bananiers).

Exp. — Cacao, café, bananes, kolas.

Conseil. — MM. Louis Thureau-Dangin [secr. gal CFSO = 465], présid.-dir. gén. ; M^{me} Pierre Thureau-Dangin [née Claire Lehideux], Henri d'Eudeville [= L'Af. fse av. guerre], Pierre Lehideux, baron Robert Petiet [x/oo][général de corps d'armée], René de Saint-Mars [ép. Thureau-Dangin], admin. — Directeur à Eloka : M. Jacques Girard.
